



**mouvement
écologique**

Aux partis politiques
Aux fractions parlementaires

Luxembourg, le 5 juillet 2024

Concerne : Simplification administrative : «Méi, a méi séier bauen »

Madame, Monsieur,

Le Mouvement Écologique se permet par la présente de vous transmettre un premier avis relatif au catalogue de mesures présenté par le Gouvernement en relation avec la simplification administrative à différents niveaux.

Notre mouvement a revendiqué dans les dernières années à plusieurs reprises une simplification de certaines procédures, notamment en ce qui concerne le régime d'autorisation en matière de protection de l'environnement naturel. Nous soutenons donc a priori que des efforts soient entrepris dans ce sens.

De telles simplifications administratives ne devraient toutefois pas se faire ni aux dépens de la biodiversité et de la végétalisation de nos villes et villages, ni aux dépens des droits de tiers.

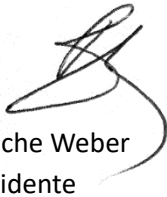
Bien au contraire : face à la crise actuelle en matière de biodiversité et face aux changements climatiques, il est impératif de continuer à mettre en œuvre des mesures pour encourager la participation des citoyen/nes et mettre en œuvre des mesures pertinentes en faveur de la qualité de vie, également pour les générations à venir.

Au vu du catalogue de mesures présenté, force est toutefois de constater qu'en l'état actuel des choses, **les mesures ne répondent pas à ces grands défis**. Bien au contraire : nous avons l'impression que la simplification et la flexibilisation ne prennent pas suffisamment cette perspective et sont le reflet d'une **vision unilatérale des auteurs sans réaliser une conciliation des intérêts en cause**.


La protection de la nature ne constitue par ailleurs pas la raison primaire pour la crise en matière de logement (abordable). Il y a certes des améliorations à apporter, mais les raisons profondes se situent – à part des procédures au niveau communal – à d'autres niveaux. Vouloir faire porter le chapeau à la réglementation relative à la protection de la nature est un récit bien trop superficiel...

Voilà pourquoi nous voudrions lancer un appel au gouvernement de **ne pas précipiter à la va-vite la procédure législative, mais d'entamer un dialogue, afin d'aboutir à une conciliation des intérêts en jeu.**

Tout en vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.



Blanche Weber
présidente



Emile Espen
trésorier